

LOISIRS 12/15 ANS

SERVICE JEUNESSE – CONSIGNES D'ACCUEIL

LES PARTICIPATIONS FINANCIERES

Avant inscription, pensez à faire établir votre quotient familial auprès du service éducation (79/81 rue Pierre Séward). Sans justificatif, le quotient le plus élevé sera appliqué sur les activités sélectionnées.

- **Les clubs** - Le tarif est annuel et n'est pas soumis au quotient familial
 - 70€ pour les clubs magie, danse, do it yourself, spectacle et cuisine
 - 90€ pour les clubs robotique et fusée
- **Les mercredis et vacances (sans restauration)** - Les tarifs ci-dessous correspondent à une journée

QUOTIENTS	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
TARIFS	0.35€	0.45€	0.60€	0.75€	0.85€	0.95€	1.00€	1.10€

- **Les vacances (avec restauration)** - Les tarifs ci-dessous correspondent à une journée

QUOTIENTS	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
TARIFS	1.35€	2.55€	3.75€	4.75€	5.50€	5.95€	6.45€	7.05€

- **Les sorties** - Les tarifs ci-dessous sont fonction du prix de l'activités

- **TARIF SORTIE LOISIRS**

QUOTIENTS	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
TARIFS	1.25€	1.60€	2.10€	2.60€	3.00€	3.25€	3.50€	3.75€

- **TARIF SORTIE LOISIRS +**

QUOTIENTS	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
TARIFS	2.00€	2.56€	3.36€	4.16€	4.80€	5.20€	5.60€	6.00€

- **TARIF SORTIE LOISIRS ++**

QUOTIENTS	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
TARIFS	5.00€	6.40€	8.40€	10.40€	12.00€	13.00€	14.00€	15.00€

Pour un règlement en espèces, le payeur recevra un justificatif de paiement qui comptera comme une inscription définitive.

Outre le cas d'une annulation émanant du service jeunesse, aucun remboursement ne sera possible et ce, quelle qu'en soit la raison.

POUR EXEMPLE :

Vous bénéficiez du quotient T5 et souhaitez inscrire votre enfant 4 journées sans restauration sur une semaine de vacances composée d'activités sur place (pâtisserie, multi-jeux, multi-sports, animations, activités manuelles...) : 4 journées x 0.85 = 3.40€

Dans cette même semaine, vous inscrivez également votre enfant à une sortie loisirs (3€) ainsi qu'à une sortie loisirs + (4.80€) : Soit 7.80€ pour les sorties

Le total de votre règlement pour la semaine sera de : 3.40 + 7.80 = 11.20€

LES ABSENCES

Une absence doit être annoncée au plus tard un jour avant pour que les animateurs puissent préparer au mieux les conditions d'accueil de vos enfants. Cela permet également de contacter les familles sur liste d'attente. **Les parents qui ne préviendraient pas d'une absence se verront pénalisés par une mise d'office sur la liste d'attente pour les accueils suivants.**

3 moyens de nous contacter :

Téléphone : 01.42.31.83.50 – 01.47.35.77.99.

SMS : 06.77.30.20.95

Mail : jeunesse.loisirs@chatillon92.fr

LES MERCREDIS, SORTIES ET VACANCES

Sauf indication contraire, l'accueil des enfants ou le départ des activités et/ou sorties se feront uniquement du 11 rue Henri Gatot. Si votre enfant réalise le trajet aller et/ou retour seul, nous vous invitons à vérifier par vos propres moyens ses conditions de trajet.

Pour les activités sportives, une tenue sportive adaptée est obligatoire.

POINTS SPECIFIQUES SUR LES ACCUEILS

L'utilisation du téléphone portable est réglementée et l'apport d'objets de valeur est déconseillé. En cas de vol ou de détérioration, la responsabilité du service jeunesse ne pourra être engagée.

En cas de non-respect des consignes ou pour des comportements malveillants, les faits engendreront un avertissement adressé aux parents par téléphone et pourront également faire l'objet d'un renvoi après que la famille concernée en ait été avisée. Celle-ci ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part du service jeunesse.